

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE BERNEX**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° D2026_17/04/3

Séance du 17 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six le dix-sept avril à 19h30

Se sont réunis à la mairie, en session ordinaire, les membres du conseil municipal de la commune de Bernex sous la présidence de Monsieur Pierre André Jacquier, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 13 Avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Pierre André Jacquier, Jean-Yves Guegan, Emilien Abgrall, Dorothée Arrandel, Richard Martinez, Gilles Colliard, Pascal Dumerger, Edouard Betemps, Marina Vaillaut, Stéphane Vesin, Aline Chevallay, Claire Rousseau, Florine Valentin, Marion Pivot.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absente : Sylvie Trincaz

Procuration : Sylvie Trincaz à Jean-Yves Guegan

M. Jean-Yves Guegan a été désigné comme secrétaire de séance.

**5. Institutions et vie politique – 5.3. Désignation de représentants
Postes d'administrateurs - SRMB**

Vu la délibération du conseil municipal n° 10/11/2014/1 du 10 novembre 2014 créant notamment une société publique locale dénommée société des remontées mécaniques de Bernex (S.R.M.B.),

Vu la délibération du conseil municipal n° D2022_17/10/2 du 17 octobre 2022 décidant de déléguer le service public relatif à l'exploitation des remontées mécaniques et du domaine skiable de la commune de Bernex ainsi que de la patinoire au profit de la société publique locale S.R.M.B dans le cadre de contrats de concession,

Vu la délibération du conseil municipal n° D2024_21/10/2 du 21 octobre 2024 décidant de déléguer le service public relatif à l'exploitation de la luge sur rail 4 saisons de la commune de Bernex au profit de la société publique locale S.R.M.B dans le cadre d'un contrat de concession,

Vu le contrat d'affermage pour l'exploitation des remontées mécaniques de la commune de Bernex signé le 25 novembre 2022 entre la commune de Bernex et la S.R.M.B,

Vu le contrat d'affermage pour l'exploitation de la patinoire de la commune de Bernex signé le 25 novembre 2022 entre la commune de Bernex et la S.R.M.B,

Vu le contrat d'affermage pour l'exploitation de la luge 4 saisons de la commune de Bernex signé le 22 novembre 2024 entre la commune de Bernex et la S.R.M.B,

Vu le procès-verbal de l'élection du maire et des adjoints du 22 mars 2026 et le tableau du conseil municipal,

Vu les statuts de la S.R.M.B en date du 19 novembre 2014,

Considérant qu'il est nécessaire d'autoriser le Maire, représentant la commune de Bernex, à accepter 8 postes d'administrateurs de la S.R.M.B. à pourvoir par les représentants de la commune (avec chacun un suppléant à l'exception du poste d'administrateur et de président directeur général de la société), à renoncer à un poste d'administrateur au profit de la commune de Vacheresse et à accepter les fonctions de Président Directeur Général,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'autoriser le maire représentant la commune de Bernex :

1- À accepter huit postes d'administrateurs de la société S.R.M.B. à pourvoir par les représentants de la commune ci-après désignés (avec chacun un suppléant à l'exception du poste d'administrateur et de président directeur général de la société) :

- Monsieur Pierre André JACQUIER en qualité de représentant de la commune pour le poste d'administrateur et de président directeur général de la société
- Monsieur Jean-Yves Guegan en qualité de représentant de la commune pour le poste d'administrateur (suppléante : Madame Sylvie Trincaz)
- Monsieur Emilien Abgrall en qualité de représentant de la commune pour le poste d'administrateur (suppléante : Madame Florine Valentin)
- Madame Aline Chevallay en qualité de représentante de la commune pour le poste d'administrateur (suppléante : Madame Marion Pivot)
- Monsieur Stéphane Vesin en qualité de représentant de la commune pour le poste d'administrateur (suppléante : Madame Claire Rousseau)
- Madame Dorothee Arrandel en qualité de représentante de la commune pour le poste d'administrateur (suppléant : Monsieur Gilles Colliard)
- Monsieur Edouard Bétemps en qualité de représentant de la commune pour le poste d'administrateur (suppléante : Madame Marina Vaillaut)
- Monsieur Pascal Dumerger en qualité de représentant de la commune pour le poste d'administrateur (suppléant : Monsieur Richard Martinez)

2- À renoncer conformément aux dispositions statutaires de la société S.R.M.B. à un poste d'administrateur au profit de la commune de Vacheresse, représentée par son maire en exercice ou un de ses adjoints

3- À accepter les fonctions de Président Directeur Général pour la commune et la représentation de cette dernière dans ces fonctions.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,

Pierre André Jacquier

Le Secrétaire de séance

Jean-Yves Guegan



Certifié exécutoire

Télétransmis en sous-préfecture le 20/04/2026

Mise en ligne sur le site internet de la commune le 20/04/2026

